

**Procès-verbal non-approuvé  
Séance régulière du Conseil d'établissement  
Le mardi 10 février 2026 à 19 h  
Local - 201**

<p><b>Étaient présents:</b>  Mme Maude Bérubé-Bureau, vice-présidente et trésorière  Mme Isabelle Bouchard, personnel du service de garde  M. Pierre-Luc Bourret, substitut au comité de parent  Mme Catherine Côté, secrétaire  Mme Catherine Embregts, psychoéducatrice  Mme Susie Goulet, directrice adjointe  M. Ayoub Hentati, président (en virtuel)  Mme Véronique Jalbert, membre de la communauté  Mme Isabelle Lacombe, directrice  Mme Claudia Langevin, personnel enseignant  Mme Annie Masson, personnel enseignant  Mme Léa Morin, personne du service de garde  Mme Catherine Vaillancourt, représentante au comité parent</p>	<p><b>Était absente:</b>  Mme Josée Boudreau, parent  M. Louis-Charles Brisson, parent</p>
---	--

**1. OUVERTURE**

**1.1. Mot de bienvenue**

Le quorum est constaté. Monsieur Ayoub Hentati souhaite la bienvenue à tous. La rencontre est ouverte à 19 h 05. Les présences sont indiquées dans le tableau ci-dessus.

**1.2. Adoption de l'ordre du jour**

Monsieur Ayoub Hentati passe en revue l'ordre du jour préalablement transmis par courriel. Les points « 2.3 Photo 2026-2027 », « 4.1 Don de nourriture » et « 4.2 Vouvoiment » sont ajoutés et les points 1.3 et 1.4 sont corrigés, car une coquille s'est glissée dans la date.

<b>C.E.-2025-26-170</b>	<b>Il est proposé et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté avec les modifications.</b>
-------------------------	--

**1.3. Approbation du procès-verbal du 9 décembre 2025**

Madame Isabelle Lacombe a transmis aux membres, par courriel, le procès-verbal de la réunion du 9 décembre 2025 préparé par madame Catherine Côté.

<b>C.E.-2025-26-171</b>	<b>Il est proposé et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal de la réunion du 9 décembre 2025 tel que transmis par courriel.</b>
-------------------------	--

## **1.4. Suivi au procès-verbal du 9 décembre 2025**

### **1.4.1 Formation CÉ**

Madame Isabelle Lacombe mentionne que toutes les capsules obligatoires ont maintenant été visionnées. Il est recommandé de visionner les capsules facultatives suivantes : celles sur les frais scolaires et sur la consultation des élèves.

### **1.4.2 Soirée d'informations nouveaux parents**

Madame Isabelle Lacombe a tenu une rencontre d'information en visioconférence le 27 janvier 2026. Cette rencontre s'adressait aux parents des futurs élèves et elle avait pour but de transmettre des informations générales sur le fonctionnement de l'école Filteau et le programme international et de répondre aux questions sur l'inscription. Entre quinze et vingt parents étaient présents. La rencontre fut d'une durée d'environ 45 minutes. L'activité devrait être reconduite l'an prochain.

### **1.4.3 Loi Laïcité**

La *Loi sur la laïcité de l'État* fut adoptée à l'automne 2025, mais l'école est en attente de directives de la part du ministère de l'Éducation. En attente de consignes claires, les mesures prévues ne sont pas mises en application pour les personnes qui étaient à l'emploi avant l'adoption de la loi.

Lors du processus d'embauche de nouveaux membres du personnel, les candidats et les candidates sont informés des nouvelles mesures à respecter.

### **1.4.4 Consultation des élèves**

Les élèves se sont réunis afin de planifier la consultation des élèves. Ils sont toujours en réflexion.

## **INTERVENTION DU PUBLIC**

Il n'y a pas d'intervention du public.

## **2. DÉCISION ET DISCUSSION**

### **2.1. Présentation du budget révisé de l'école (document remis sur place)**

Madame Isabelle Lacombe présente le tableau du budget révisé de l'école. La colonne « budget initial » est basée sur des prévisions et est préparée à un moment où certaines données ne sont pas encore disponibles. Madame Isabelle Lacombe explique les montants qui se retrouvent dans la colonne « Ajustements subséquents ».

### **2.2 Présentation et décision sur la grille-matières (document joint)**

Madame Isabelle Lacombe explique les grandes lignes de la grille-matières 2026-2027 préalablement transmise par courriel. Le *statu quo* est maintenu par rapport à l'année 2025-2026. Le personnel enseignant a fait le choix de reconduire les périodes d'enrichissement en anglais. Au préscolaire, l'enseignement de la musique a été retenu. Au troisième cycle, l'art dramatique sera enseigné par les enseignants titulaires.

C.E.-2025-26-172	<b>Il est proposé et résolu unanimement d'approuver la grille-matières telle que transmise par courriel.</b>
------------------	--

## 2.3 Photos scolaires 2026-2027

La compagnie Fotosko avait été embauchée à l'automne 2025 pour la prise de photos scolaires. L'expérience fut positive. La compagnie sera de retour dans la semaine du 21 septembre 2026 pour la prise des photos pour l'année 2026-2027 si le conseil d'établissement reconduit leur contrat.

C.E.-2025-26-173	<b>Il est proposé et résolu unanimement d'approuver la signature du contrat avec l'entreprise Fotosko pour la prise des photos scolaires pour l'année 2026-2027.</b>
------------------	--

## 3. INFORMATION

### 3.1 Travaux été 2026 et 2027

Madame Isabelle Lacombe explique que de grands travaux seront à venir, lesquels travaux seront exécutés en deux phases. Ce grand chantier (changement de la chaudière et du panneau électrique) débutera, en soirée, en juin 2026. Durant les journées pédagogiques des mois de juin et août 2026, le service de garde ne sera pas disponible à l'école Filteau. Le service de garde pour les journées pédagogiques sera offert à l'école du Campanile. Les parents seront informés incessamment. Le camp de jour Kéno ne sera pas offert à l'école Filteau à l'été 2026.

### 3.2 Rapport du président du Conseil d'établissement et correspondance reçue

Monsieur Ayoub Hentati n'a pas reçu de correspondance.

### 3.3 Rapport de la direction

Madame Isabelle Lacombe présente son rapport qui traite des points suivants :

- Nombre d'élèves en date d'aujourd'hui : Il y a présentement 651 élèves, dont quatre nouveaux depuis décembre et un seul départ.
- Période d'admission et d'inscription 2026-2027 : La période est du 3 au 13 février 2026. Les inscriptions vont de bon train.
- Semaine des enseignants : La semaine s'est tenue du 2 au 6 février. Ils ont été gâtés par les élèves et la direction. Du café a été livré par les membres du conseil des élèves et les élèves ont remis des certificats qui permettent de donner du temps (par exemple : aider à classer des livres, des feuilles, etc.). La semaine s'est terminée avec un dîner pizza.
- Services de garde : Il y a des absences prolongées et une démission. Il manquait six personnes en janvier et, depuis, quatre ont été trouvées.
- Concierge : Un nouveau concierge a été embauché. Il s'agit de monsieur Salim.
- Contribution volontaire : Les montants sont les suivants : PEI = 2 215,00 \$ (2 663,00 \$ l'année précédente) et comédie = 2 025,00 \$ (2 545,00 \$ l'année précédente)
- Journée « Porte ton pyj » : L'activité aura lieu le 27 février et les parents sont invités à venir jouer en pyjama.
- Comédie musicale : Les pratiques vont de bon train. L'horaire pour la semaine du 15 au 23 juin sera présenté lors du prochain CÉ.
- Activités parascolaires : Elles ont débuté la semaine dernière, beaucoup d'organisation, mais de voir les enfants s'épanouir dans une variété d'activités est la récompense.
- Prêt de patins : Le matériel était désuet et non sécuritaire. De plus, le temps de patinage était considérablement réduit. Des patins ont été donnés aux enfants. Durant la période, l'enfant sans patin ne peut patiner, mais peut s'amuser dehors.
- Alarme de feu : Il y a eu une fausse alarme déclenchée dans le gymnase. Tout le personnel et les enfants se sont déplacés à l'église Saint-Benoît. Cette situation a permis d'identifier les ajustements à faire au plan d'intervention. L'évacuation a duré environ 8 minutes. Un retour a été fait auprès du personnel.

### **3.4 Rapport du représentant au comité des parents**

Madame Catherine Vaillancourt, représentante au comité de parents, a participé à la rencontre du 10 décembre 2025. Elle présente aux membres les points saillants de la rencontre :

- Une réflexion est portée sur les critères d'éligibilité au transport scolaire, notamment en ce qui concerne les places excédentaires et la distance maison-école.
- Le comité de parents a donné son avis favorable sur le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029 et à la prévision de la clientèle.
- Les mesures mises en place par le centre de service scolaire afin de respecter les principes devant guider l'organisation des sessions d'examens au secondaire.

Madame Catherine Vaillancourt a suivi une formation sur le financement des centres de service scolaire et des écoles. Cette formation a eu lieu le 14 janvier 2026.

Une rencontre des membres des organismes de participation des parents et des fondations d'école aura lieu le 19 mars 2026.

Un questionnaire sur les coûts liés aux sorties scolaires est à compléter. Mesdames Maude Bérubé-Bureau et Isabelle Lacombe lui ont offert leur aide afin de remplir le questionnaire.

La prochaine rencontre devait avoir lieu le 11 février 2026, mais elle a été annulée. Elle aura lieu le 11 mars 2026.

### **3.5 Rapport de la trésorière**

Le point sera traité lors de la prochaine rencontre.

### **3.6 Rapport de la fondation**

Madame Isabelle Lacombe mentionne les points suivants :

- Soirée cinéma de la fondation : Il y a 206 inscriptions et une trentaine de parents bénévoles.
- Dictée de la fondation : Les gagnants seront annoncés demain. Des cartes-cadeaux de la boutique Librairie Laliberté seront remises pour les gagnants et des cartes-cadeaux au Réno jouets seront remises aux élèves ayant obtenu la 2<sup>e</sup> position. Les parents auront jusqu'au 16 février pour contribuer.
- Course de la fondation : Elle se tiendra le 23 mai 2026. La publicité se fera en avril. Le coût d'inscription se fera selon la distance, reste à finaliser les prix de présence. Un dîner pizza sera servi.
- Encan silencieux : L'activité de financement aura lieu au retour de la relâche. Les informations seront transmises prochainement.
- Projets : Il y a eu un 2<sup>e</sup> appel de projets pour le personnel. Six projets ont été présentés et acceptés pour une somme approximative de 3 000,00 \$.

## **4. AUTRES SUJETS**

### **4.1 Don de nourriture**

Le point est traité à huis clos.

## **4.2 Vouvoiement**

Madame Catherine Vaillancourt s'interroge sur la nouvelle règle concernant le vouvoiement. Madame Isabelle Lacombe lui répond que la règle est plus difficile à respecter pour les plus petits. Au besoin, le personnel aide les enfants et les élèves recommencent leur phrase. Tout se déroule bien.

## **6. FERMETURE**

### **6.1 Date d la prochaine rencontre**

La prochaine réunion aura le 21 avril 2026.

### **6.2 Levée de la réunion**

La réunion est levée à 20 h 37 et tous les points à l'ordre du jour ont été couverts, à l'exception du point 3.5 qui a été retiré.

Catherine Côté  
Secrétaire d'assemblée

Ayoub Hentatit  
Président